

Rocroi, le 29 avril 2020

Madame, Monsieur,

En ces moments difficiles liés à la crise sanitaire Covid - 19, les élus de la Communauté de Communes Vallée et Plateau d'Ardenne CCVPA ont décidé de vous accompagner sur le plan financier via deux dispositifs :

Les fonds « Résistance » et « CCVPA Rebond 1 »

- **La Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne** s'est associée à la Région Grand Est, à la Banque des Territoires, et au Conseil Départemental des Ardennes, pour créer le fonds « **Résistance** ».

-> aide sous-forme d'avance remboursable, dirigée vers les entreprises inéligibles au Prêt Garanti par l'Etat, avec un différé de remboursement d'un an de 5 000 à 10 000 €, pour renforcer la trésorerie fragilisée des entreprises quelque soit leur activité, jusqu'à 10 salariés, et de prime d'activité » forfaitaire allant jusqu'à 5 000 €.

-> en ce qui concerne les associations de 1 à 19 salariés, cette avance remboursable sera de 5 000 à 30 000 euros.

Pour en bénéficier, rendez – vous sur la plateforme dédiée <https://resistance.grandest.fr>.

- **Pour aller plus loin dans le soutien aux entreprises et associations du territoire, la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne a créé le dispositif « CCVPA Rebond 1 »**,

-> aide forfaitaire versée sous forme de subvention de 1 500€, pouvant être supérieure après examen du dossier, réservée aux TPE jusqu'à 5 salariés et aux associations de 1 à 5 salariés, ayant subi une perte de chiffre d'affaire d'au moins 50 % au titre des mois de mars et avril 2020 par rapport à ceux de 2019,

Pour l'accompagnement dans la démarche, contactez-nous au **03 24 54 59 12** ou sur notre boite mail economie@ccvpa.fr

Pour plus d'informations sur nos réponses à la crise du COVID – 19, rendez – vous sur le site CVVPA, notre site FB, ou sur notre application « VPA dans ma poche ».

Nous vous assurons notre plein soutien et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Président de la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne

Régis DEPAIX

